

Anticipez les défis

de l'entrepreneuriat

Faites équipe avec votre avocat

Votre avocat vous conseille, vous oriente et vous défend avec pour seul mot d'ordre : la défense de vos intérêts.

IL VOUS CONSEILLE

Avant et tout au long du développement de votre entreprise, votre avocat vous guide, sécurise vos choix et vous aide à naviguer dans le cadre juridique. Grâce à son expertise, vous évitez les pièges juridiques et optimisez vos décisions stratégiques.

Une consultation préventive peut vous faire économiser du temps et de l'argent tout en garantissant la pérennité de votre activité.

IL VOUS ACCOMPAGNE

Au cours de son accompagnement, votre avocat sollicite toutes les mesures nécessaires : consignation de fonds, paiement de provision ou encore désignation d'experts judiciaires dans des domaines variés comme la médecine, le bâtiment ou la mécanique.

Grâce à son réseau de professionnels et de correspondants locaux, il peut également vous assister dans des procédures devant des juridictions, autres que la vôtre, voire étrangères, **vous garantissant ainsi un accompagnement efficace, même à l'international.**

IL VOUS DÉFEND

Que ce soit en droit des affaires, fiscalité, innovation ou encore, des domaines comme le droit de la famille et du patrimoine, votre avocat vous représente et vous assiste devant toutes les juridictions, qu'elles soient judiciaires, administratives ou arbitrales. **Il choisit la procédure la plus adaptée à votre situation : médiation, conciliation ou action en justice.**

Toujours à vos côtés, il veille à ce que chaque étape de votre procédure soit sécurisée. Si vous êtes placé en garde à vue, vous avez le droit d'être assisté par l'avocat de votre choix ou, à défaut, par un avocat commis d'office.

Retrouvez tous les domaines d'intervention et d'expertise dans la rubrique « **Mes droits en pratique** » sur Avocat.fr.

LE CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX EST À VOTRE ÉCOUTE

Par téléphone au 01 53 30 85 60
de 8 h 30 à 19 h 00
Par courrier électronique :
cnb@cnb.avocat.fr

Sur les réseaux sociaux



Au siège
180 boulevard Haussmann - 75008 Paris



5

bonnes raisons de faire appel à un expert de justice

1

Un allié stratégique dans votre aventure :

votre avocat est un partenaire clé pour sécuriser le développement de votre entreprise, en vous apportant son expertise à chaque étape cruciale.

2

Un investissement serein pour l'avenir :

en faisant appel à votre avocat, vous anticipez les enjeux juridiques et administratifs, et vous faites les choix les plus judicieux pour garantir la pérennité de votre activité.

3

Confidentialité et engagement éthique :

votre avocat garantit la protection de vos informations confidentielles grâce au secret professionnel. De plus, il veille à éviter tout conflit d'intérêts pour défendre vos intérêts en toute impartialité.

4

Un rempart contre les imprévus :

votre avocat sécurise vos contrats, vous aide à respecter la réglementation et vous guide dans la gestion des risques juridiques. En cas de conflit, il vous représente avec détermination.

5

Un levier pour la croissance et l'innovation :

votre avocat vous aide à négocier, protéger vos créations (brevets, marques) et vous accompagne dans les démarches de levée de fonds, facilitant ainsi l'expansion de votre entreprise.

Combien ça coûte ?

Le coût des honoraires de votre avocat n'est pas un sujet tabou.

Il a un devoir de transparence et doit vous informer clairement sur ses tarifs dès le commencement de la collaboration.

Après avoir pris connaissance de votre dossier, votre avocat vous remettra une convention d'honoraires.

Ce document précise la mission, les modalités de rémunération et les éventuels frais supplémentaires (huissiers, expertises, etc.).

Si des frais imprévus sont nécessaires pour le bon déroulement de votre dossier, votre avocat vous en informera avant d'engager ces dépenses. La transparence est essentielle et vous devez toujours vous sentir libre de poser toutes les questions sur les coûts afin d'éviter tout malentendu.

Enfin, sachez que l'aspect financier ne doit pas être un frein pour défendre vos droits, des solutions sont disponibles :

- Assurance protection juridique : vérifiez si vous en disposez d'une à travers vos contrats (carte bancaire, habitation, automobile, etc.). Cela peut vous offrir un accès à des conseils juridiques ou à l'assistance d'un avocat.

- Aide juridictionnelle : un simulateur en ligne est disponible sur service-public.fr afin de savoir si vous y êtes éligible.

Entrepreneurs,
encore mieux
que gagner
un litige :
ne pas
en avoir.



Un
accompagnement
sur mesure...

Lors de la création de votre entreprise, pour :

- Choisir la forme juridique, les statuts et rédiger les documents essentiels (pactes d'associés, etc.) ;
- Rédiger les documents essentiels (statuts, pactes d'associés, etc.) ;
- Sécuriser l'entrée d'investisseurs ;
- Protéger votre marque ;
- Acquérir des locaux, embaucher et gérer vos premiers salariés ;
- Respecter la conformité réglementaire...

À chaque moment de votre développement, pour :

- Négocier les contrats (clients, fournisseurs, distributeurs) ;
- Acquérir une entreprise ou un fonds de commerce ;
- Lever des fonds et structurer un groupe ;
- Gérer les ressources humaines ;
- Développer votre activité à l'international...

Pendant les moments plus délicats, pour :

- Recouvrer les créances ;
- Résoudre les litiges (médiation, défense en justice) ;
- Prévenir les risques juridiques du dirigeant ;
- Lutter contre la concurrence déloyale et la contrefaçon ;
- Gérer les contrôles fiscaux et sociaux...

Si vous souhaitez transmettre ou céder votre entreprise et :

- Négocier avec le repreneur ;
- Sécuriser juridiquement et réaliser des audits ;
- Optimiser la fiscalité et la transmission du personnel ;
- Gérer la transmission patrimoniale et familiale du cédant...

AVOCAT.FR
LA SOLUTION AVANT LE PROBLÈME



PORT DE LA STRUCTURE JURIDIQUE

CAPITAINE SEUL OU ÉQUIPAGE SOUDÉ, QUELLE EMBARCACTION POUR FAIRE VOTRE VOYAGE ?

Microentreprise : facilité administrative, mais limitation de revenu et protection limitée.

EURL : (entreprise unipersonnelle), bonne protection du patrimoine, mais gestion plus lourde.

SASU : flexibilité et attractivité pour les investisseurs, mais charges sociales plus élevées.

SARL : sécurisation des relations, mais cadre réglementaire strict.

SAS : liberté d'organisation idéale pour relever des fonds.

Votre avocat peut être une excellente boussole pour vous éviter les écueils juridiques.

Comme pour toute ascension, prenez le temps de bien observer le terrain et ainsi éviter des risques inutiles.

MONTAGNE DE LA LEVÉE DE FONDS

Accompagnement d'un avocat
→ Accords optimisés, Préservation des intérêts.

Négociation en solo
→ Clause désavantageuse, Perte de contrôle.

ATTIRER DES INVESTISSEURS : OUI !
MAIS ATTENTION À LA CHÛTE !

SABLES MOUVANTS DU PACTE D'ASSOCIÉS

VOTRE ENTREPRISE PROSPÈRE ET VOUS EMBARQUEZ DE NOUVEAUX ASSOCIÉS.

Je choisis un modèle sur Internet
→ Non conformité (RGPD, droit à la consommation).

Pas de pacte entre les associés
→ Désaccords non tranchés : tribunal en vue.

Pacte mal rédigé
→ Risque d'incompréhensions et de contestations.

Pacte rédigé avec votre avocat
→ Sécurisation des droits et obligations de chacun.

Attention aux apparences trompeuses : si la confiance est une vertu, la prévoyance en est la condition.

SENTIER DES STATUTS DE L'ENTREPRISE

TROUVER LE BON CHEMIN AVEC SES ASSOCIÉS.

Faire appel à mon avocat
→ Statuts sur mesure prévoyant toutes les situations.

Télécharger un modèle gratuit ou le faire avec l'IA → Clause inadaptée → Conflit à venir.

Mieux vaut savoir où l'on va dès le début plutôt que de l'apprendre trop tard.

TEMPLE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Pas de dépôt de marque
→ Risque qu'un concurrent s'en empare.

Dépôt officiel auprès de l'INPI
→ Sécurité juridique et propriété assurée.

LES NUAGES DU WEB

Je fais appel à mon avocat pour sécuriser mes CGV et mes mentions légales.

Courageux mais pas téméraire, tout bon entrepreneur doit faire appel à son avocat pour protéger sa marque.

Pour prévenir toute tempête, votre avocat est votre meilleur allié pour créer votre site Web !

Besoin d'un allié de confiance ?

Rendez-vous sur avocat.fr pour un accompagnement sur mesure.

BRAVO !

Vous avez sécurisé votre entreprise et vous naviguez désormais vers la réussite. Votre avocat reste votre allié à chaque étape de la vie de votre entreprise. Alors, prêt à conquérir le monde de l'entrepreneuriat ?